

**A\_2023\_97**

**PC01602423X0004 M. LASTERE Lucas et Mme GARRAUD Lucille**  
**Construction maison individuelle**

**REPUBLIQUE FRANCAISE**  
**Dossier n° PC01602423X0004**

**COMMUNE DE AUSSAC-VADALLE**

date de dépôt : 06/07/2023  
demandeur : M. LASTERE Lucas et Mme GARRAUD  
Lucille  
pour : CONSTRUCTION D'UNE MAISON  
adresse terrain : 28 RUE DU PRIEURE,  
BOIS DE LA LIAISE (LOT A)  
AUSSAC-VADALLE (16560)

Le Maire

A

Monsieur LASTERE Lucas  
et Mme GARRAUD Lucille  
1 BIS RUE GRANDE  
16330 VARS

Madame, Monsieur

Le 06/07/2023, vous avez déposé en mairie de Aussac-Vadalle une demande de permis de construire pour la construction d'une maison individuelle, sur un terrain situé 28 RUE DU PRIEURE, BOIS DE LA LIAISE (LOT A) à AUSSAC-VADALLE (16560).

Par courrier en date du 27/07/2023, une demande de pièces complémentaires vous a été adressée et vous disposiez d'un délai de 3 mois pour fournir ces pièces, en application de l'article R 423-39 du Code de l'urbanisme.

Les pièces complémentaires n'ayant pas été fournies dans le délai imparti, votre demande a été rejetée. Il vous appartient désormais de déposer un nouveau permis de construire en mairie, accompagné de toutes les pièces nécessaires à l'instruction de votre demande.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de ma considération distinguée.

A Aussac-Vadalle, le 08 décembre 2023

Le Maire

M. LIOT Gérard

